

COMITÉ DE PILOTAGE DE LA VIE ASSOCIATIVE

La Ville d'Alençon recherche 12 représentants d'associations



Jusqu'au 11 avril 2023 // Alençon

Reconnu pour sa richesse et son dynamisme, le tissu associatif local recouvre un très grand nombre de domaines. Forte de cette richesse et dans la continuité de la première Journée de la Vie Associative et du bénévolat qui s'est déroulée le 3 décembre dernier à la Maison de la Vie Associative (MVA), la Ville d'Alençon souhaite installer une instance de la Vie Associative, sous forme d'un comité de pilotage (COFIL). Celui-ci réunira des représentants d'habitants et d'associations, des élus, ainsi que des partenaires institutionnels et aura vocation à mener une réflexion collective et participative relative aux enjeux prioritaires identifiés sur le territoire, autour de la vie associative.

C'est pourquoi un appel à candidatures est lancé jusqu'au 11 avril prochain, pour recruter **12 représentants des associations alençonnaises** (c'est-à-dire ayant un siège social sur Alençon) :

- 1 représentant-e d'une association avec salarié(s) subventionnée par la Ville d'Alençon, le CCAS ou la CUA
- 1 représentant-e d'une association sans salariés subventionnée par la Ville d'Alençon, le CCAS ou la CUA
- 1 représentant-e d'une association non subventionnée par la Ville d'Alençon, le CCAS ou la CUA

Pour chacun de ces 4 domaines :

- Culture
- Sport
- Vie associative
- Solidarités



Ce comité de pilotage sera également composé des élus de la collectivité en lien avec le secteur associatif des 4 domaines précités, de l'élue en charge de la Démocratie Participative, de

COMMUNIQUÉ DE PRESSE // Vendredi 31 mars 2023

représentants des habitants issus des instances de Démocratie Participative et de représentants des services de l'État en lien avec la vie associative.

Parallèlement, un Observatoire Local de la Vie Associative, sera constitué, avec l'appui et l'accompagnement méthodologique proposé par le Réseau National des Maisons des Associations (RNMA). Le comité de pilotage actuellement en cours de recrutement aura notamment pour rôle de participer au suivi de la mise en œuvre de cet observatoire.



► Pratique

Les candidatures motivées devront être transmises par courriel auprès du service Politique de la Ville et Citoyenneté – Coordination vie associative et centres sociaux à l'adresse suivante :

maison-vie-associative@ville-alencon.fr, **au plus tard le 11 avril 2023.**

Un Conseil d'Orientation de la vie associative se réunira le 12 avril 2023 afin d'étudier les candidatures et constituer le comité de pilotage, dont la réunion d'installation est programmée le 12 mai 2023.

Si vous avez besoin de plus amples informations, vous pouvez prendre contact avec la Maison de la Vie Associative, 25 rue Demées à Alençon, 02 33 80 87 60.

Vous pouvez également retrouver cet appel à candidature sur le site de la Ville d'Alençon : <https://www.alencon.fr>